

CLASSIFICATION DE NICE - 10^e édition, version 2012

Classe 27

Tapis, paillassons, nattes, linoléum et autres revêtements de sols; tentures murales non en matières textiles.

Note explicative

La classe 27 comprend essentiellement les produits destinés à recouvrir ou à revêtir, dans un but d'aménagement, les sols ou les murs déjà construits.

Cette classe ne comprend pas notamment :

- les planchers en bois.

N° de base	Indication
270012	tapis antiglissants
270010	tapis pour automobiles
270001	descentes de bain [tapis]
270014	toile cirée [linoléum] / linoléum
270003	gazon artificiel
270008	gratte-pieds [paillassons] / paillassons / tapis-brosses [paillassons]
270004	tapis de gymnastique
270006	nattes
270018	papiers peints textiles
270007	papiers peints / papiers de tenture
270002	revêtements de planchers / produits servant à recouvrir les planchers / revêtements de sols
270016	revêtements de sols en vinyle
270009	nattes de roseau
270017	nattes de corde tissée pour pistes de ski
270015	sous-tapis
270011	tapis * / carpettes
270013	tapisserie [tentures murales] non en matières textiles / tentures murales non en matières textiles